



Date : 07 juillet 2022

Titre : Étude et conception de la production d'électricité et de l'extinction des incendies du haut-commissariat d'Abuja.

Numéro de l'avis d'appel d'offres : 21-191460/2

Le texte ci-dessous complète et/ou remplace le document de sollicitation. Cet addenda fait partie des documents contractuels il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison de cet addenda doit être inclus dans la proposition de prix.

ADDENDA N° 3

1. CG7 SUSPENSION

INSÉRER :

7.5 Le Consultant peut suspendre l'exécution de tout ou partie des Services dans l'une des circonstances suivantes :

7.5.1 Si l'expert-conseil n'a pas reçu le paiement du représentant du Ministère à l'égard d'une facture ou d'une partie de celle-ci dans le délai de paiement convenu (à condition que le montant n'ait pas été contesté par écrit à ce moment-là),

7.5.2 Si le représentant du Ministère retarde l'approbation des produits livrables au-delà de quatorze (14) jours civils à compter de la date de soumission pour approbation.

7.6 Le droit de suspension est sans préjudice du droit du Consultant de résilier le Contrat. Le Consultant reprendra l'exécution des Prestations dès que possible après la saisie de l'événement.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.